

Résolution adoptée à la séance plénière du 25 février 2020

Agir pour un espace public égalitaire

Déclaration du groupe de l'UNSA

Construire un espace public égalitaire doit être une préoccupation au cœur de l'ensemble des politiques publiques. Héritage d'une construction inégalitaire de nos sociétés et de nos lieux de vie et de sociabilisation, car il s'agit bel et bien d'une construction, la résolution dans l'exposé des motifs le montre très bien, elle doit donc être déconstruite.

Et cela passe par la fabrique de la ville, trop souvent pensée par des hommes, pour des hommes.

L'UNSA est particulièrement attentive et mobilisée sur la déconstruction des stéréotypes et la promotion de l'égalité femmes-hommes, et cela commence dès le plus jeune âge.

L'aménagement des cours de récréation en sont un parfait exemple. Tout le monde voit à quoi ressemble trop souvent une cour d'école. Un rectangle de bitume, avec, tracé à la peinture, un terrain de foot disproportionné. La pratique du sport étant trop souvent genrée, les petits garçons jouent au foot et les petites filles restent sagement sur les côtés.

La redéfinition de cet espace, qui est l'un des premiers lieux de sociabilisation, est fondamentale, tout comme l'est la redéfinition de l'espace public.

Si des améliorations sont constatées par la résolution, il est bien montré également qu'elles sont le fruit d'initiatives prises localement, il est temps d'impulser ce changement partout. La question de la visibilité du « matrimoine », par les noms de rues, de places, de stations de transport en commun, sont des actions importantes qu'il est plus que nécessaire de mener dès maintenant.

L'UNSA adhère aux propositions qui sont faites dans cette résolution et particulièrement celles faites sur les espaces scolaires et celles sur l'orientation des jeunes filles, futures conceptrices de la ville.

Elle souscrit également aux propositions visant à concevoir et aménager des territoires égalitaires et inclusifs, en s'appuyant sur les expertises d'usage.

Concevoir aujourd'hui la ville de chacun, ou chaque individu trouve sa place, sans assignation, est une nécessité. C'est la condition d'une société apaisée, donnant à chaque citoyen les mêmes droits et garantissant effectivement le libre exercice de ce droit.

Pour autant, ce droit ne pourra être réel qu'à la condition d'une véritable éducation à l'égalité fille garçon, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Construire la ville de demain c'est aussi former des citoyennes et des citoyens libres et égaux.